

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2025

PÉRIODE DE QUESTIONS CITOYENNES

À la dernière séance du conseil, le 26 novembre 2025, une question a été posée par un citoyen et la MRC des Sources s'était engagée à répondre à celle-ci.

QUESTION

Mme Dominique Desjardins, de la Municipalité de Saint-Adrien, demande si le conseil va aller de l'avant avec un BAPE générique. Il lui est mentionné, par le conseil de la MRC des Sources, qu'une vérification sera effectuée à cet effet et qu'un suivi sera fait lors de la prochaine séance.

SUIVI

Le préfet de la MRC des Sources, M. Hugues Grimard, mentionne que la MRC des Sources ne va pas se positionner et plutôt laisser les municipalités locales prendre position à cet effet.

LES QUESTIONS ET SUIVIS SERONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE LA MRC DES SOURCES.